

UNE ASSOCIATION CATHOLIQUE ANGLO-SAXONNE

On s'est demandé pourquoi les catholiques d'Angleterre, qui sont une minorité, avaient pu songer à organiser un congrès eucharistique et une procession dans les rues de Londres et avaient, somme toute, réussi dans leur audacieuse entreprise ?

Il y a une réponse à cette question qu'il importe de souligner. C'est que la minorité catholique anglaise est organisée. Le 15 septembre 1906, en effet, Mgr Bourne promulgua le plan d'organisation et de fédération des associations catholiques anglaises. Voici les statuts : 1o Union de tous les catholiques pour la défense des intérêts catholiques. 2o Enregistrement des noms et adresses de tous les catholiques, en vue de leur coopération aux œuvres catholiques. 3o Inscription de tous les électeurs catholiques, sur un registre *ad hoc*, et étude de leurs votes dans les élections municipales, cantonales ou législatives, pour tout ce qui regarde les intérêts catholiques. 4o Peuvent faire partie de l'association, tous les catholiques de tout sexe et de tout âge. Le désir de Mgr l'archevêque de Westminster est que tous les catholiques fassent partie de l'association, ce qui leur est assez facile, la cotisation annuelle ne dépassant pas 1 shelling.

Cette organisation catholique a été assez efficace notamment dans l'affaire des écoles confessionnelles que le ministère voulait remplacer par des écoles neutres. Si la question n'a pas encore été solutionnée contre eux, c'est à leur ténacité et à leur énergie qu'on le doit.

AUX PRIERES

Sœur Marie de Sainte-Aurélié, née Wivine Thérien, religieuse choriste, des religieuses de Notre-Dame de Charité du Bon-Pasteur, décédée à Montréal.

Rév. Père Célestin Souques, catéchiste majeur, de l'Institut des Clercs de Saint-Viateur, décédé à Bruxelles, Belgique.

M. Philippe Roy, décédé à Saint-Blaise.